

2018-2019
**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**



COCAF

**Coalition des organismes
communautaires autonomes
de formation**

SOMMAIRE

La mission de la COCAF	3
Le mot de la présidence	4
Vie associative	5
Le CA est composé de 15 représentants de groupe membres	5
Le conseil d'administration de la COCAF	5
Résumé des suivis au plan d'action 2018-2019	6
Nos lieux de représentation	7
MESS	7
Comité mixte	7
Conférence téléphonique	8
Groupe de travail OCA/MEES	8
Les autres secteurs	9
Comité de liaison national-régional des pratiques en persévérance et en réussite éducative	9
Conseil supérieur de l'éducation	10
RQ-ACA Réseau Québécois de l'action communautaire autonome	10
WikiACA	11
Gestion et financement	12
Journée de formation annuelle des membres	13

LA MISSION DE LA COCAF

La coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF) regroupe des organismes autonomes en formation reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Elle contribue à la promotion et au développement de l'action communautaire autonome. En soutenant et alimentant les réflexions entourant les enjeux liés à la formation, à l'éducation des adultes et l'éducation populaire autonome en misant sur la diversité des pratiques de ses membres, la COCAF se situe dans une perspective de transformation sociale. Elle assure également la représentation politique de ses membres.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Un regroupement comme celui de la COCAF est dynamique si les membres qui la composent investissent du temps, de l'énergie et de la passion. Nous sommes chanceux à la COCAF. Nos membres sont actifs, généreux et passionnés !

Au risque de se répéter, une autre année bien remplie vient de se terminer, une année dense et exigeante pour nos membres. Guidée par une planification stratégique toujours pertinente, la COCAF a mis l'accent sur certains axes.

Axe 1 – Promotion et visibilité

Nous nous préparons à revisiter notre site et lui donner un second souffle.

Axe 2 – Rehaussement du financement des OCAFs et de la COCAF

Les besoins sont importants. Un dossier toujours d'actualité.

Axe 3 – Partage des connaissances, outils, expérience d'apprentissage

Une journée d'étude s'est tenue le 23 mai 2019 réunissant plus d'une quarantaine de participants issus de nos groupes membres. Le CSMO-ÉSAC nous a présenté, en primeur, quelques faits saillants de l'enquête Repères 2018, panorama du secteur et de la main-d'œuvre en économie sociale et en action communautaire. Cette journée s'est poursuivie par une visite organisée par l'Autre Montréal portant sur la courtepoinTE montréalaise – des premiers immigrants aux communautés culturelles d'aujourd'hui - pour nous rappeler l'importante contribution de l'immigration à la société québécoise, et ce, depuis des siècles.

Axe 4 – Enjeux sociopolitiques et action communautaire autonome

Axe qui nous appelle à maintenir et à prendre soin de nos solidarités considérant les enjeux dans le milieu communautaire et nous demandant de voir plus grand que nos propres intérêts.

Axe 5 – Vie associative et démocratique

Sept rencontres du conseil d'administration se sont tenues cette année. Nos nouveaux membres et nos nouvelles représentations, ont enrichi nos rencontres qui sont toujours en résonance avec l'actualité.

Je profite de ce bref tour d'horizon pour remercier tous les membres pour leur engagement et leur enthousiasme. Un merci spécial à Pierre Valois du Centre de formation populaire qui nous a quitté pour la retraite. Une reconnaissance à ceux et celles qui se sont investis dans les comités : je pense à Réjean Laprise, Nathalie Perreault, Claude Castonguay, Judith Rouan, Isabelle Laliberté, Marie-Ève Bergeron et Esther Lapointe.

Un grand merci à tous les autres membres qui par leur participation, leur énergie et leur enthousiasme ont permis de générer une intelligence collective toujours plus pertinente et ainsi permettre de contribuer à la transformation sociale pour un monde plus juste !

Suzanne Leroux

Coordonnatrice de la formation Centre St-Pierre
Présidente de la COCAF

VIE ASSOCIATIVE

Le CA est composé de 15 représentants de groupe membres :

Suzanne Leroux, présidente	Centre St-Pierre
Claude Castonguay, secrétaire	Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)
Nathalie Perreault, trésorière	Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL)
Réjean Laprise	Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM)
Pierre Valois, Marie-Ève Bergeron	Centre de formation populaire (CFP)
Anne St Cerny	Relais-Femmes
Sylvie Gamache	Centre Marie-Gérin-Lajoie
Allison Harvey, Judith Rouan	Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)
Esther Lapointe	Groupe Femmes, Politique et Démocratie
Caroline Masse	Collectif l'Autre Montréal
Isabelle Laliberté	INFRA
Fabiola Mizero Ngirabatware	Centre des organismes communautaires (COCo)
Andrée Lafrenière	La Puce communautaire
Mireille Jodoin puis Lucie Hébert	Carrefour de développement social par l'éducation populaire (CDSEP)
Nancy Aubé	Centre d'animation, de formation et d'accompagnement (CAFA)

Le conseil d'administration de la COCAF :

- ▶ Le CA de la COCAF s'est rencontré à 7 reprises en 2018-19. (2X 18 septembre 2018, 21 novembre 2018, 8 janvier 2019, 26 février 2019, 9 avril 2019 et 22 mai 2019)
- ▶ En début d'année, le CA a préparé son assemblée annuelle des membres, a tenu celle-ci puis a nommé ses personnes offcières.
- ▶ Le CA a des points statutaires à chaque rencontre ce qui permet aux personnes administratrices de s'assurer du suivi de ces dossiers. Nous retrouvons à l'ordre du jour : nos lieux de représentation, le suivi au plan d'action, les affaires administratives et financières et les nouvelles des membres.

- ▶ Concernant ses représentations en lien avec le MÉES, la CA a eu de nombreux échanges au niveau de la révision du cadre normatif des conventions du PACTE du MÉES. Nous avons fait le constat que pour préparer la relève, nous avons besoin de faire nommer une 3e personne représentante au comité des alliés et au comité mixte. La COCAF sera porteuse pour développer, dispenser et mettre à jour une formation sur l'appropriation des nouvelles normes des conventions. Nous avons aussi réaffirmé la pertinence de siéger au comité de liaison sur la politique de réussite éducative afin de s'assurer de la prise en compte de l'éducation aux adultes.
- ▶ Nous avons confirmé notre intérêt à participer à l'organisation et au FORUM du RQ-ACA de novembre 2019. Nous avons participé au groupe d'échange sur les stratégies politiques initié par le RQ-ACA.

Résumé des suivis au plan d'action 2018-2019 :

- ▶ Réflexion sur les enjeux pour la COCAF afin de répondre au contact téléphonique du MÉES
- ▶ Nous avons défini ce qu'est l'équité pour nous.
- ▶ Nous avons pris la décision de créer un nouveau site WEB pour la COCAF et de développer un nouvel intranet pour les membres. L'arborescence de la trousse d'accueil dans l'intranet pour les nouveaux administrateurs a été statuée.
- ▶ Nous avons finalisé la formation aux nouveaux administrateurs et elle a été offerte une fois. Le contenu de la version papier de la trousse d'accueil est déterminé ainsi que la procédure pour transférer son mandat de représentant à l'administrateur suivant.
- ▶ Nous avons mis à jour notre politique de remboursement des frais de séjour et de déplacement.
- ▶ Le CA a préparé la journée de formation pour les équipes des groupes membres du 23 mai 19. Le CSMO-ÉSAC nous a présenté en avant-midi un aperçu de la 4e édition de L'ENQUÊTE REPÈRE, 38 participants étaient présents. En après-midi, 32 participants ont fait la visite guidée en autobus de LA COURTEPOINTE MONTRÉALAISE par l'organisme L'autre MONTRÉAL.

NOS LIEUX DE REPRÉSENTATION

MEES

ReprésentantEs : Nathalie Perreault, Réjean Laprise et Claude Castonguay

Demande de rencontre avec la conseillère politique du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

À l'arrivée du nouveau gouvernement, la COCAF a fait une demande de rencontre avec la conseillère politique du ministre Roberge, madame Sylvie Noriss afin de se présenter et de discuter des enjeux qui touchent notre secteur. Nous sommes toujours sans nouvelle de Madame Noriss.

Comité mixte

Le comité s'est réuni à deux reprises en 2018-2019. Rappelons que ce comité est composé pour le ministère, de la sous-ministre adjointe Anne-Marie Lepage, de l'équipe du PACTE qui relève de la direction de soutien et d'expertise et des représentants des différents secteurs soutenus par ce programme. Plusieurs changements ont eu cours au ministère cette année. Pensons d'abord au départ de Monsieur Yvon Doyle, directeur général des services de soutien aux élèves, qui fut remplacé par Marilou Harvey, directrice par intérim des services de soutien aux élèves. Cette dernière fut remplacée par Martine Hallé qui a pris le titre de directrice par intérim de la direction de soutien et d'expertise. Madame Hallé portait toujours le chapeau de coordonnatrice pendant l'intérim, à la rencontre de juin 2019, où nous avons pu connaître la nouvelle directrice des services de soutien aux élèves, Madame Josée Lepage. Ce qui a permis à Madame Harvey de reprendre son poste de directrice de la direction de soutien et d'expertise et à Martine Hallé de reprendre ses fonctions de coordonnatrice du programme. Pour ce qui est de Karine Vaillancourt qui a maintenu son poste, bien que sa collègue, Janie Pinard-Duhaime, quitte le MÉES, elle sera désormais supportée par une nouvelle venue ainsi que d'une équipe d'une dizaine de personnes qui mettront à contribution leur expertise respective pour que ce programme soit efficient et efficace.

Rappelons que les secteurs présents à ce comité sont la Coalition des organismes communautaires autonomes de formation-COCAF, le Regroupement des Groupes Populaires en Alphabétisation du Québec-RGPAQ, Literacy Québec, le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage-ROCLD et le Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec.

La première rencontre s'est tenue le 20 novembre 2018 où l'absence de la sous-ministre adjointe madame Lepage était remarquable. C'est monsieur Doyle qui a assumé l'animation de la rencontre. Mis à part les informations du type administratif, un bilan du début des travaux sur le cadre normatif secteurs/MÉES a été fait et a été somme toute assez positif. Des éléments nouveaux (règle de cumul) viendront modifier quelque peu l'appréciation des secteurs sur la communication avec le ministère. Finalement, en affaires diverses, de l'information sur les différentes mesures mises en place par le ministère a été transmise aux représentant-e-s.

La seconde rencontre s'est tenue le 13 juin 2019 et, cette fois-ci, la sous-ministre adjointe était présente, mais en visioconférence. Les éléments importants à retenir de cette rencontre sont l'adoption du nouveau cadre normatif par le Conseil du trésor et le bilan sur la tournée téléphonique (dite de courtoisie) effectuée par le ministère auprès de tous les organismes financés au PACTE. Pour le cadre normatif, il semble que les procédures internes de validation du document soient complexes et qu'il soit impossible de nous donner un portrait clair d'où est rendu le fameux cadre. Le nouveau cadre normatif doit être adopté pour le 1er juillet 2019 et cette adoption aura un effet négatif sur le calendrier des versements des subventions. Quant aux appels de courtoisie, le ministère défend l'importance de poursuivre chaque année ces appels étant donné le succès et les liens qui se développent entre le ministère et les organismes. Cette perception n'est pas la même pour les représentant-e-s des secteurs, mais il semble qu'on ne tiendra pas compte de nos commentaires et que les appels et les visites dans les organismes se poursuivront.

Conférence téléphonique

Deux conférences téléphoniques avec la COCAF se sont tenues au cours de l'année. Une première, le 28 février 2019, portait essentiellement sur une nouvelle en lien avec les travaux sur le cadre normatif. On nous a informés que le ministère ne tiendrait pas compte de la règle de cumul pour les organismes soutenus par le programme PACTE. Il a été clarifié que l'autofinancement des organismes ne serait pas chiffré, mais qu'ils devront démontrer, via leur reddition de compte annuelle, que des bénévoles s'impliquent dans leur organisme. Le deuxième entretien téléphonique s'est tenu le 28 mai 2019, à la demande des secteurs pour connaître l'avancement des travaux sur le cadre normatif. Les réponses reçues ont été les mêmes que celles que nous avons entendus au comité mixte de juin qui a suivi.

Groupe de travail OCA/MEES

Remontons au 11 juin 2018 peu avant la rencontre du comité mixte s'est tenue une rencontre de travail avec les secteurs ainsi que Monsieur Doyle, Marilou Harvey, Karine Vaillancourt et Jeanie Pinard-Duhaime, pour que nous dressions un calendrier pour des travaux sur la refonte du cadre normatif du PACTE. Précisons que ce cadre guide les éléments de contenu de toutes les conventions et les ententes qui interviennent entre le ministère et les organismes. Cinq rencontres étaient prévues pour l'année 2018-2019 afin de revoir l'ensemble des articles du cadre.

Finalement, ce sont six rencontres qui se sont tenues, soit les 25 septembre 2018, 30 octobre 2018, 20 novembre 2018 (avant le comité mixte), 6 décembre 2018, 31 janvier 2019, 14 mars 2019 et 13 juin 2019 (avant le comité mixte). Il apparaît clair que l'estimation du temps requis pour un tel travail de révision en profondeur avait été mal évaluée. La COCAF, dans les circonstances, estime avoir fait un travail rigoureux auprès de ses membres et au sein du groupe de travail secteurs-MÉES. La révision des normes des trois cadres financiers (mission globale, par projet et ententes de service) a demandé des allers-retours nombreux et un travail d'analyse fin pour les représentant-e-s de la COCAF et les représentant-e-s des autres regroupements au groupe de travail.

L'évolution des travaux avec le ministère a comporté des hauts et des bas. Dans l'ensemble, les propositions soumises par les secteurs ont été bien entendues et au cours des rencontres, les documents évolutifs nous ont permis de constater que les représentantes du ministère tenaient compte des éléments jugés essentiels pour la partie communautaire ainsi que des demandes des secteurs. Toutefois, la finalité des travaux au 14 mars 2019 (dernière rencontre du groupe de travail) n'aura pas été connue par les secteurs. Les représentantes du MÉES devant transmettre leurs recommandations aux différentes instances de validation (affaires juridiques, direction de l'évaluation, sous-ministre, cabinet, secrétariat du Conseil du trésor et conseil des ministres).

C'est à la rencontre du mois de décembre que nous avons appris qu'il y aurait désormais une règle de cumul où les organismes devraient cumuler 10% d'autofinancement. Cette nouvelle aura miné les travaux étant donné que nous aurions dû connaître cet élément dès le début des travaux. Aussi, nous avons appris en mars que nous n'allions pas voir le résultat final de nos travaux, ce qui correspond aux résultats de nos discussions et au document final qui serait transmis aux instances de validation. Au 30 juin 2019, nous ne savons toujours pas ce que contient le nouveau cadre normatif et quand le conseil des ministres l'adoptera.

Les autres secteurs

Soleil, passage nuageux, orages, bruine verglaçante décrivent assez bien le climat que nous avons vécu au cours des dix rencontres qui ont servi à nous préparer pour les comités de travail (4 et 21 septembre 2018, 17 octobre 2018, 5, 14 et 29 novembre 2018, 16 et 28 janvier 2019, 11 mars 2019 et 26 avril 2019). Sans décrire les différentes dépressions atmosphériques qui ont influencé le climat, il faut préciser que nous avons travaillé fort pour nous entendre et que nous avons terminé les travaux avec un temps magnifique ensoleillé.

Comité de liaison national-régional des pratiques en persévérance et en réussite éducative

La COCAF a été invitée à participer à ce comité animé conjointement par le ministère et les Instances régionales de concertation. Le comité se veut un lieu d'échange, de réflexion, de planification, d'arrimage et de liaison des programmes, des mesures, des actions ou des projets mis de l'avant en persévérance scolaire et réussite éducative. Il réunit, en plus du Réseau des IRC et du MEES, différents ministères et partenaires concernés par ses travaux. Deux rencontres se sont tenues au cours de l'année.

Réjean Laprise, pour la COCAF, a participé à la rencontre du 7 décembre 2018. Au cours de cette rencontre, Maxime Bégin, professionnel de recherche à la commission de l'éducation des adultes et de la formation continue du Conseil supérieur de l'éducation, a fait une présentation sur l'avis de l'éducation populaire en mettant l'accent sur la valorisation de l'éducation des adultes. Cette rencontre s'est poursuivie avec des présentations de réussite éducative en lien avec la persévérance scolaire, une présentation des journées de la persévérance scolaire et la présentation d'une initiative en élaboration avec les bibliothèques publiques. À partir des présentations les personnes présentes devaient nommer des enjeux ou des préoccupations qui pourront être traités par le comité de liaison.

Pour la deuxième rencontre du 7 juin 2019, la COCAF n'a pas participé étant donné les éléments de l'ordre du jour qui ne portaient que sur la littéracie et sur différents projets en lien avec l'éveil à la lecture. Un suivi a été fait auprès du comité pour qu'ils tiennent compte de l'expertise tous les secteurs. Le comité dit être intéressé à recevoir des propositions de thèmes pour les prochaines rencontres.

Conseil supérieur de l'éducation

Réjean Laprise a poursuivi son mandat de commissaire à la commission de l'éducation des adultes et de la formation continue. Au cours de l'année, deux rencontres en présence et deux conférences téléphoniques se sont tenues. Rappelons que le thème du prochain avis portera sur comment le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur peut favoriser l'inclusion des personnes immigrantes et réfugiées. Comme l'approche de recherche est complexe étant donné le choix de la commission de se baser sur les besoins des personnes immigrantes et réfugiées par leur parcours migratoire individuel et familial, la quantité de travail prévue dépasse les prévisions. Pour cette raison l'avis sera publié en 2020 plutôt qu'en 2019. Le mandat de Réjean est terminé après 3 années passées au sein de la commission.

RQ-ACA Réseau Québécois de l'action communautaire autonome

Délégué: Pierre Valois (CFP), remplacé par Réjean Laprise (CFCM) en cours d'année

Substitut : Réjean Laprise, remplacé par Claude Castonguay (CPRF)

Les événements marquants de l'année et la participation de la COCAF

Interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action communautaire autonome, le RQ-ACA représente 57 regroupements et organismes nationaux et rejoint au-delà de 4 000 organismes luttant partout au Québec pour une plus grande justice sociale. Il défend les intérêts, les valeurs et les pratiques des organismes de l'action communautaire autonome auprès du gouvernement et des autres acteurs privés ou publics. Il exerce une veille et analyse les enjeux touchant les organismes de l'ACA. Il mobilise le mouvement autour des enjeux de l'ACA tels que le sous-financement, l'autonomie et la justice sociale.

Pierre et Réjean ont participé à deux comités au cours de l'année, soit : le comité forum et le comité stratégique

Le comité forum s'occupe d'organiser un événement sur l'avenir de l'action communautaire au Québec qui se tiendra en mars 2020. Le comité s'est réuni à 3 reprises au cours de l'année.

Le comité stratégie politique analyse et approfondit les informations sectorielles partagées par les membres afin d'élaborer des stratégies d'action collective sur les enjeux jugés prioritaires. Ces rencontres servent aussi à alimenter le RQ-ACA pour les rencontres des membres. Deux rencontres ont eu lieu soit les 14 février et 2 avril 2019.

Les rencontres des membres se sont tenues le 4 décembre 2018 et le 27 février 2019. Pierre, Réjean et Claude y ont participé. Ces deux rencontres annuelles permettent aux membres d'échanger sur les différents dossiers du RQ-ACA et offrent un lieu de formation et de discussion.

Bien entendu, le RQ-ACA compte plusieurs autres comités et intervient auprès de différentes instances pour défendre les intérêts de ses membres. Pensons à la Semaine nationale de l'ACA, à sa présence à l'Assemblée nationale, ou encore au comité conjoint RQ-ACA/SACAIS pour le nouveau plan d'action en matière d'action communautaire. La COCAF suit de près l'ensemble des activités du RQ-ACA et a participé à la dernière assemblée générale annuelle le 22 mai 2019.

WikiACA

La Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF) a déposé le projet WikiACA au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de l'appel de projets 2015-2016. Il s'agit d'une encyclopédie collaborative qui vise à regrouper et à diffuser un ensemble riche et diversifié d'informations sur l'action communautaire autonome afin de faire connaître et mettre en valeur l'apport de ces organisations dans la société québécoise, notamment en matière de citoyenneté et de développement social. C'est le CFCM qui a le mandat d'opérer ce site pour la COCAF.

Le WikiACA a pu compter sur l'apport de notre stagiaire en communication sociale, Sandra Solim Pré, qui a travaillé à bonifier le contenu de l'encyclopédie de septembre à décembre 2018. Grâce à son travail, le nombre d'articles disponibles sur le WikiACA a crû de 18,5 % atteignant 166 articles en date du 7 mai 2019. Au total, 3 044 utilisateurs ont visité le WikiACA (hausse 111 %), ceux-ci consultent en moyenne 2,41 pages par session.

Le CFCM a déployé des efforts en vue de consolider le réseau de collaborateurs autour du projet en animant un comité de révision qui compte 8 personnes. Celles-ci ont procédé à la révision de 30 pages du WikiACA au cours de la dernière année. Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour remercier, Diane Vermette, Nancy Frenette, Olivia Sabourin, Paul Bégin, Ginette Demeule, Mireille Jodoin, Isabelle Laliberté et Allison Harvey pour leur travail au sein du comité de révision.

Par ailleurs, le CFCM a travaillé avec un professeur de la Technique en loisir et tourisme du Collège Lafèche afin que les étudiants créent une page WikiACA à partir des travaux de recherche effectués en classe. Ce projet pilote a connu un succès mitigé, car les travaux produits par les étudiants ne répondaient pas bien aux critères de qualité du WikiACA. Il a été convenu qu'il faudrait que l'équipe du WikiACA soit appelée à jouer un plus grand rôle dans l'encadrement des étudiants pour que ce projet connaisse un beau succès. Pour ce faire, il faut toutefois trouver une formule de collaboration qui convienne au corps professoral. Disons que la formule magique reste à trouver.

GESTION ET FINANCEMENT

La COCAF, depuis l'année 2017-2018 reçoit du programme PACTE, un montant de 78,500\$ en financement à la mission globale.

Ce montant, bien qu'encore insuffisant pour pouvoir notamment embaucher une personne en soutien au conseil d'administration, cumulé avec l'actif net non affecté, a permis cette année à la COCAF de poursuivre ses principaux mandats de représentation et de concertation. Notons que le mandat représentation cette année s'est grandement accentué avec la mise en place du groupe de travail secteurs/MÉES et la tenue de ses six rencontres, ainsi que les travaux préparatoires entraînant une dizaine de rencontres avec les secteurs.

78 500\$

CRFL

La COCAF n'ayant aucun employé, c'est donc un des organismes membres, soit le Centre régional de formation de Lanaudière-CRFL, qui assume, pour la Coalition des organismes communautaires autonomes de formation, la gestion administrative et financière.

Le site Internet, l'archivage et la levée des courriels sont aussi assumés par des organismes membres de la COCAF.

Nos membres

Remboursement des frais de séjour et de déplacement

En février 2019, la COCAF a procédé à la révision de sa politique « Remboursement des frais de séjour et de déplacement » notamment au niveau des montants d'allocation versés aux personnes assumant les représentations officielles, de même que les montants remboursés pour les frais de repas lors des représentations ont aussi été révisés.

LA JOURNÉE ANNUELLE DE FORMATION DES MEMBRES

Le 23 mai a eu lieu la journée annuelle de formation de la COCAF. Plus de 40 personnes y ont participé de 13 des 15 organismes de la COCAF. La journée a commencé avec l'animation d'une activité de connaissance par Lucie Hébert, du Carrefour de développement social par l'éducation populaire, afin que des liens se créent entre les travailleurs et travailleuses des différents organismes de formation. À suivi une présentation des résultats de l'enquête « Les Repères en économie sociale et en action communautaire » de 2019 par Lynda Binhas, du Comité sectoriel de main d'œuvre Économie Sociale Action communautaire (CSMO-ÉSAC). Par des groupes de travail, les membres de la COCAF ont pu réagir aux statistiques qui leur ont été présentées en lien avec les enjeux vécus au quotidien et pousser la réflexion sur les possibles retombées dans leur travail qu'emmènent ces données.

En après-midi, toute la troupe est partie en autobus pour une visite de Montréal un peu différente que celle vécue habituellement. Animée par l'organisme l'Autre Montréal, la ville a été vue sous la loupe de l'immigration au travers du parcours « La courtepoinTE montréalaise : des premiers immigrants aux communautés culturelles d'aujourd'hui ». Accueillant des immigrants depuis des siècles, la ville a été transformée par la présence de ces peuples divers. Cette visite de plus de trois heures a permis à tous les membres de la COCAF d'en connaître davantage sur la présence des immigrants au travers de la ville et surtout de connaître leur influence sur les us et coutumes actuels. C'est donc dans un esprit de fête et de découverte que la journée de formation s'est conclue.

Une belle réussite, les activités de cette journée de formation ont permis d'alimenter à la fois les citoyens et citoyennes et les travailleurs et travailleuses en formation. À cela s'ajoute que plusieurs liens ont été tissés entre les divers organismes.

